



TERRITOIRES  
SOLIDAIRES

RÉSEAU DES ACTEURS  
DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE  
DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ANALYSE DES **M**ODÈLES **S**OCIO  
ÉCONOMIQUES DES **A**SSOCIATIONS  
DE **S**OLIDARITÉ **I**NTERNATIONALE  
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

2024



# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes et les structures qui ont contribué à cette étude :

**A.N.G.E France 13** et Josiane Sabatier

**Africafrance Solidaire** et Christian Cormier

**AGIRabcd**

**Aider Aimer Africa Style**  
et Florence Cambiaggi

**Aidons un Enfant**

**AIRDRINK** et Philippe Gonin

**Alterna'Coop, Coopérer autrement en Méditerranée** et Elisabeth Bost

**Anza Migration et développement** et Sallah Azedag

**Arborescence** et Martine Malhomme

**ARO NY AINA Côte d'Azur Madagascar**

**Arutam Zero Deforestation**

**Association APAISE**

**Association Internationale des Forêts Méditerranéennes**

**Association Provence Afrique Asie Médicale** et Michel Deguara

**Association RAOUL KANAZI**

**Association Sport et Solidarité Internationale** et Modibo Cisse

**Association Tactile**

**Association USCA CI**

**BENINVI Association**

**Bokra Sawa** et Margaux Dubois

**CCFD-Terre Solidaire PACA**

**Centre Méditerranéen de**

**Communication Audiovisuelle** et Valérie Gerbault

**Centre Méditerranéen de**

**l'Environnement** et Jean Lanaspeze

**CIDISol**

**COBIAC**

**Com'etik diffusion**

**Comité National de Solidarité Laïque**

**Concordia PACA** et Corlie Glemas

**Conservatoire du Patrimoine du Freinet**  
et Laura Mirante

**DEPARTS** et Jean Claude Audigier

**E'CHANGEONS LE MONDE**

**Eausoleil-paca**

**EKO!**

**Électriciens sans frontières PACA**

**Engagé.e.s & Déterminé.e.s**

**Entraide Mali** et Annie Gibert

**Eurasia net**

**Experts-Solidaire**

**FEDERATION L'AIR ET MOI**

**Forum Femmes Méditerranée**

**Garlaban Togo** et René Miechamps

**Geres**

**GRAF** et Rolande Lourie

**Groupe peuples solidaires Pays d'Aubagne**

**Horizons Solidarités**

**Hors Pistes**

**ICD-Afrique** et Henri Dalbiès

**ICOM Provence** et Guillaume Madiona

**Instants Vidéo Numériques et Poétiques** et Naïk M'Sili

**Institut Européen de Coopération et de Développement**

**Institut régional de travail social PACA CORSE**

**Jeunesse et développement**

**Kivudi**

**L'APPEL Durance**

**Le Centre de Coopération Interculturelle pour un Développement Durable**

**Les Petits Débrouillards PACA** et Hugues Bru

**Ligue de l'enseignement 13** et Valentina Viettro

**Malezi Ya Lewo** et Ali Yamani

**Marseille Provence Afrique Coopération**

**Méditerranée-Afrique-Solidarité** et Yves Ferry

**Microfel**

**Migrations & Développement** et Mathilde Bensaïd

**Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse** et Fanny Coll

**Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse** et Nicole Suarez

**Pal'abre 05**

**PARCOURS LE MONDE - SUD-EST**

**Peristera**

**Pompiers Sans Frontières** et Serge Montesinos

**PROJETS POUR TOUS**

**Santé Sud**

**SenHandiCare**

**SENS SOLIDAIRES**

**Small Islands Organisation**

**SOLIDARITE EAU SUD**

**Terre Ludique**

**The Beit Project France**

**THE TRUTH**

**Touiza Solidarité**

**TRÉSOR DE NATURE**

**Via Sahel Sud**

La présente étude a été cofinancée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sport et La Guilde :

Territoires Solidaires est soutenu par le :

---

# SOMMAIRE

---

REMERCIEMENTS	2.
SIGLES ET ACRONYMES	4.
INTRODUCTION	6.
Méthodologie de l'étude	
Les catégories d'associations selon leurs budgets	
PARTIE 1 - PANORAMA DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN RÉGION	9.
Profils des ASI : du recensement à l'échantillon	
Les ASI en action	
PARTIE 2 - MODÈLES ÉCONOMIQUES	15.
Budgets moyens et comparaisons interrégionales	
Budget et ancienneté	
PARTIE 3 - LE FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS	21.
Ressources humaines bénévoles	
<b>FOCUS</b> - Forces vives au service des associations de solidarité internationale, où sont les jeunes ?	
La gouvernance	
Ressources humaines salariées	
<b>FOCUS</b> - La place des femmes dans les ASI	
Les dispositifs de renforcement des ressources humaines	
PARTIE 4 - PARTENARIATS ET DYNAMIQUES DE RÉSEAUX	27.
Des perspectives pour les partenariats	
<b>FOCUS</b> - Les partenariats à l'étranger	
Participation aux dynamiques de réseaux	
CONCLUSION	32.

---

# SIGLES ET ACRONYMES

---

**AG** - Assemblée Générale

**APD** - Aide Publique au Développement

**ASI** - Association de Solidarité Internationale

**CA** - Conseil d'Administration

**CDD** - Contrat à Durée Déterminée

**CIRRMA** - Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs

**CSI** - Coopération et Solidarité Internationales

**CUI** - Contrat Unique d'Insertion

**ECSI** - Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale

**NC** - Non Concerné

**NSP** - Ne Sait Pas

**ONG** - Organisation Non Gouvernementale

**OSC** - Organisation de la Société Civile

**OSIM** - Organisation de Solidarité Internationale Issue des Migrations

**PEC** - Parcours Emploi Compétences

**PED** - Pays En Développement

**QPV** - Quartier Prioritaire de la Ville

**RRMA** - Réseau Régional Multi-Acteurs

**SI** - Solidarité Internationale

**TS** - Territoires Solidaires



# TERRITOIRES SOLIDAIRES



---

# INTRODUCTION

---

Depuis le milieu des années 90, plusieurs régions françaises ont mis en place des dispositifs d'échanges, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale, à l'initiative conjointe de l'État, de collectivités territoriales et d'OSC. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est en 2011 que Territoires Solidaires est fondé par 7 ONG, avec le soutien de la Région Sud, de la Ville de Marseille et du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, **avec la volonté de développer la coopération et la solidarité internationales et de fédérer le plus grand nombre et la plus grande diversité d'acteurs dans cette dynamique**. Le réseau compte aujourd'hui 784 membres et 74 adhérents <sup>1)</sup>. Territoires Solidaires compte parmi les 13 RRMA réunis au sein de la CIRMA – la Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs.

S'inspirant d'une démarche engagée dans d'autres régions, notamment par les RRMA SO Coopération en Nouvelle Aquitaine, Centraider en région Centre-Val de Loire et Lianes Coopération dans les Hauts-de-France, **Territoires Solidaires a souhaité réaliser une étude sur les modèles socio-économiques des associations de solidarité internationale à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**.

Ces associations représentent près de 79% du réseau de Territoires Solidaires <sup>2)</sup>. Comme pour les autres régions étudiées, celles-ci font face à des évolutions majeures parmi lesquelles : **1/ la professionnalisation du secteur qui réinterroge leurs pratiques, 2/ les partenariats et les projets de plus en plus complexes à gérer avec des contraintes budgétaires accrues, 3/ les difficultés de répondre aux exigences de redevabilité des bailleurs publics et privés**. Si celles-ci questionnent leur fonctionnement, elles interrogent aussi leur développement, voire leur pérennité.

Pour mieux répondre à leurs besoins actuels, Territoires Solidaires a souhaité réaliser cette étude avec deux objectifs :

- **Étudier les modèles socio-économiques des ASI (analyse des finances, des bailleurs, des stratégies et des partenariats),**
- **Analyser les évolutions du secteur et les stratégies déployées par ces associations tant au niveau organisationnel qu'au niveau régional.**

Au-delà de ces objectifs, Territoires Solidaires souhaitait contribuer à une analyse interrégionale des modèles socio-économiques de ces associations, comprendre et mesurer les éventuelles différences avec d'autres territoires et partager les réponses à apporter à leurs besoins.

Cette étude s'inscrit dans la mission d'observation des dynamiques de CSI en région de Territoires Solidaires. Nous remercions les associations qui y ont participé. Nous tenons à saluer leur dévouement et leurs initiatives qui témoignent d'un véritable engagement. Cette étude nous a permis de connaître de nombreuses personnes soucieuses des autres, attentives au bien-être commun et qui font de la solidarité une raison de vie, un moteur de la communauté.

<sup>1)</sup> [www.territoires-solidaires.com](http://www.territoires-solidaires.com) le 28/02/2024

<sup>2)</sup> 618 associations sur 784 structures référencées dans l'annuaire en ligne de Territoires Solidaires

## MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

L'étude a été réalisée par Sandra CECIARINI, consultante indépendante, en étroite collaboration avec Territoires Solidaires et notamment Ella CARRARA, Chargée de mission responsable de l'étude et Laurence GRIETTE, Directrice. Nicole SUAREZ, Responsable Europe International de Jeunesse à la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports a fourni une précieuse contribution, en apportant sa perception et son expérience en ce qui concerne la vie du secteur associatif de la région.

L'enquête a été menée à partir d'octobre 2023 sur la base d'un **questionnaire en ligne**, élaboré en s'appuyant sur le kit méthodologique fourni par SO Coopération, puis diffusé aux 618 associations du réseau par différents canaux : newsletters envoyées aux associations identifiées, envois ciblés et diffusion élargie en ligne (réseaux sociaux et site internet). Un échantillon représentatif de 81 associations portant des projets de CSI dans l'ensemble des 6 départements de la région y a répondu, soit **un taux de réponse de 13,1%**. Cette enquête quantitative a été doublée par **une trentaine d'entretiens téléphoniques** d'une heure environ afin d'approfondir certaines des tendances observées. Pour participer à l'analyse interrégionale et contribuer aux études réalisées ou à venir dans différentes régions, un socle de questions similaires à celles posées par SO Coopération (2021) et Centraider (2022) a été utilisé.

L'expérience terrain et la connaissance du monde associatif régional dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales de l'équipe de Territoires Solidaires ont été fondamentales à la réalisation d'une étude représentative et complète.

## LES CATÉGORIES D'ASSOCIATIONS SELON LEURS BUDGETS

Afin de faciliter la lecture des résultats, nous avons retenu la caractérisation des ASI selon leurs budgets annuels avec la même méthode, à visée comparative, que celle utilisée par d'autres RRMA <sup>3)</sup>. Nous avons regroupé les ASI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur selon les cinq catégories suivantes :

*Tableau 1 Répartition des ASI par catégories budgétaires*

Catégorie	Budget
PICO	Moins de 10 000€
NANO	Entre 10 000 et 50 000€
MICRO	Entre 50 000 et 130 000€
MICRO-MESO	Entre 130 000 et 500 000€
MESO	Plus de 500 000€

<sup>3)</sup> Cette terminologie a été définie par SO Coopération en 2021.





## **PARTIE 1**

# PANORAMA DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

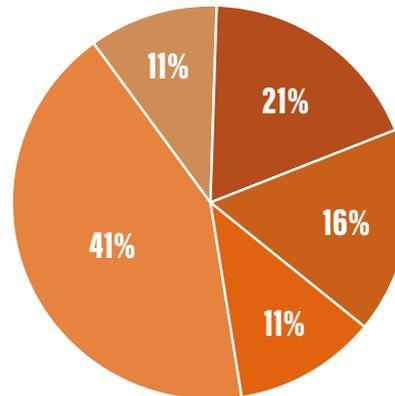


## PROFILS DES ASI : DU RECENSEMENT A L'ECHANTILLON

L'Observatoire de Territoires Solidaires, notamment constitué d'un Annuaire en ligne, recensait au moment de la collecte 784 structures dont 618 associations. Parmi les 81 structures participantes, près de la moitié des personnes qui ont répondu au questionnaire sont membres du Conseil d'Administration de leurs associations, et 40% sont Président-e-s.

Figure 1 Fonction du ou de la répondant-e au questionnaire

- 41%** LE/LA PRÉSIDENT-E
- 11%** UN-E MEMBRE DU CA
- 21%** LE DIRECTEUR/LA DIRECTRICE
- 16%** UN-E SALARIÉ-E
- 11%** UN-E BÉNÉVOLE



### → Des associations concentrées autour des grandes agglomérations

La répartition géographique des associations ayant répondu à l'enquête est cohérente avec celle de l'Annuaire en ligne de Territoires Solidaires, avec une nette prédominance des Bouches-du-Rhône qui comptabilisent le plus haut pourcentage d'associations répondantes. La plupart des associations ne sont présentes que dans un département, à l'exception des antennes d'associations nationales qui sont présentes dans plusieurs ou ont une vocation régionale.

Figure 2 Répartition géographique des ASI interrogées

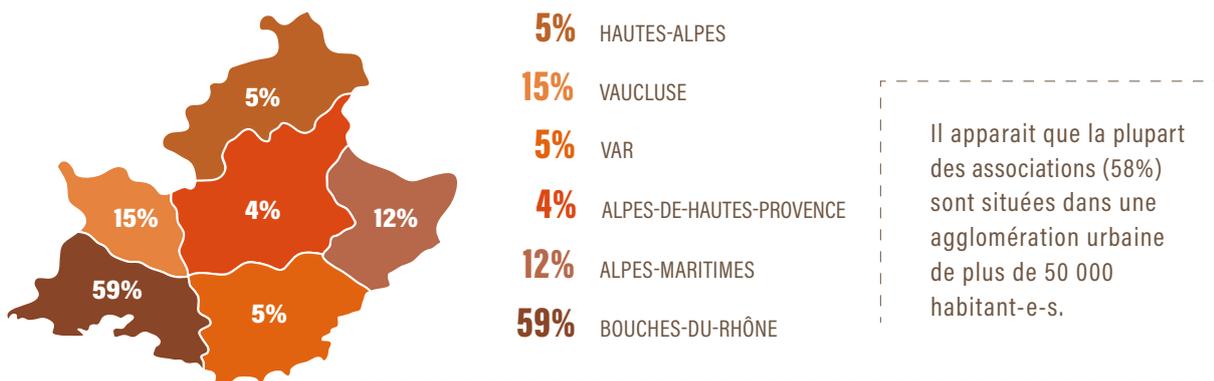
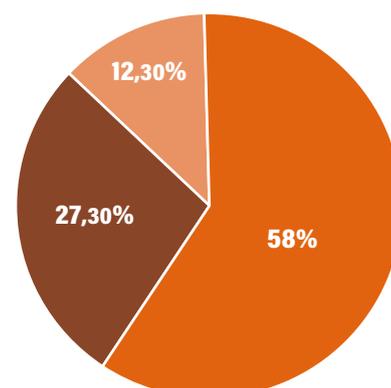


Figure 3 Localisation des ASI par zones géographiques

- 28%** ZONES À DENSITÉ INTERMÉDIAIRE (+ de 5 000 hab.)
- 13%** ZONES RURALES
- 59%** AGGLOMÉRATIONS URBAINES (+ de 50 000 hab.)

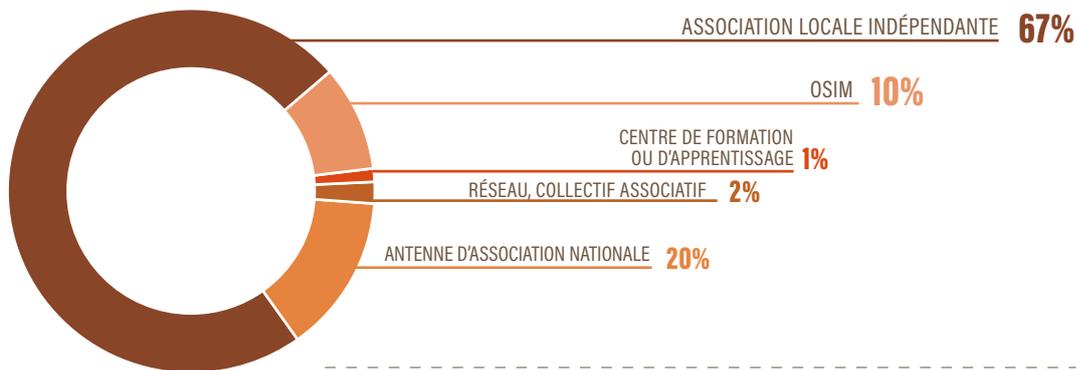
Une forte concentration autour des grandes agglomérations (Marseille, Nice et Avignon).



### → Une majorité d'associations locales

Une idée, un projet, une vocation d'une ou plusieurs personnes sont souvent à l'origine de la création des associations de solidarité internationale qui sont constituées à plus de 67% sous la forme d'associations locales. 20% des associations sont des antennes d'associations nationales qui déclinent leur activité dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur comme dans d'autres régions de France. Environ 10% des associations sondées s'identifient comme OSIM.

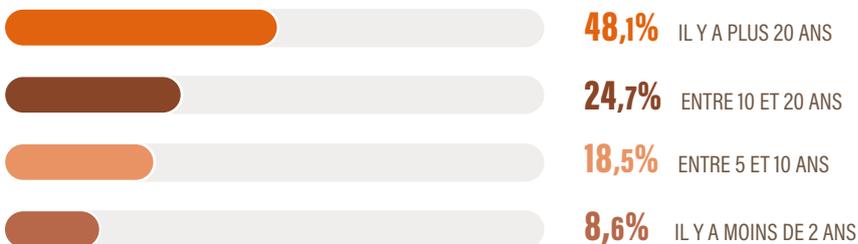
Figure 4 Nature des ASI



### → L'ancienneté des associations interrogées

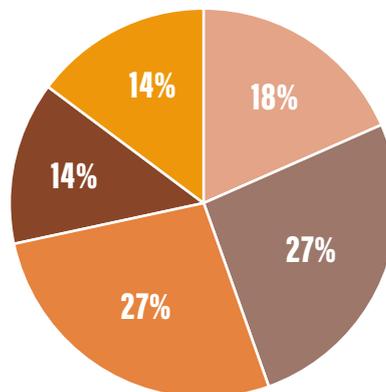
La coopération et la solidarité internationales sont ancrées depuis longtemps dans le paysage associatif de la région. En effet, près de la moitié des associations répondantes ont été créées il y a plus de 20 ans et seules 9% d'entre elles ont moins de 2 ans d'existence.

Figure 5 Ancienneté des ASI



### → Des associations de petite taille

Figure 6 Répartition des ASI par catégories budgétaires



72% des ASI de la région ont un budget annuel inférieur à 130 000€, avec une majorité de 27% à moins de 130 000€ suivie par 26% d'associations à moins de 50 000€ et 18% à moins de 10 000€. Cette tendance s'observe également en Nouvelle-Aquitaine, en région Centre et dans les Hauts-de-France où les associations dont les budgets dépassent les 130 000€ sont faiblement représentées.

## LES ASI EN ACTION

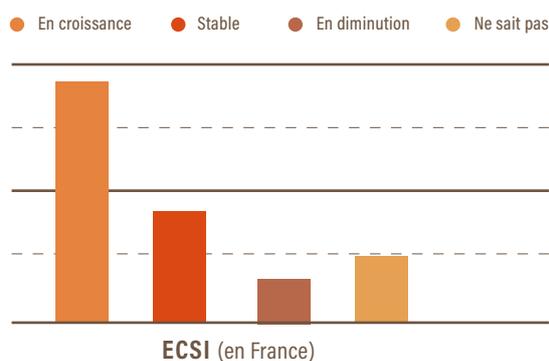
### QUE FONT-ELLES ?

#### → Les thématiques d'intervention

Tableau 2 Top 10 des domaines d'intervention les plus investis

1	Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale	59%
2	Éducation	47%
3	Environnement	43%
4	Culture : dont échanges culturels et promotion de la culture d'un autre pays	33%
5	Eau - Assainissement	33%
6	Action sociale	28%
7	Agriculture - Souveraineté alimentaire	28%
8	Santé	28%
9	Mobilité - Volontariat : échanges, accueil ou envoi à l'étranger	26%
10	Enseignement - Formation	23%

Figure 7 Évolution de l'ECSI au cours des 5 dernières années pour les ASI de la région



On remarque que **l'éducation à la citoyenneté solidarité internationale** a gagné en importance dans les activités des ASI interrogées. Elle joue un rôle déterminant pour répondre aux enjeux contemporains et pour atteindre les Objectifs de développement durable. Les ASI sont de plus en plus nombreuses à s'investir en ECSI en ciblant particulièrement les jeunes afin de renforcer l'esprit de solidarité et l'ouverture sur le monde. **59% des ASI de la région sont actives en ECSI, en tant qu'activité principale ou transversale.**

**L'éducation représente le deuxième domaine d'intervention (47%)** et est majoritairement investie par les associations de petite et moyenne taille. Elles sont actives dans les pays en développement mais aussi en région, avec des initiatives en direction de publics éloignés.

Les interventions liées à **l'environnement (43%), à l'eau et à l'assainissement (33%)** comme à **l'agriculture et la souveraineté alimentaire (28%)** occupent une place significative dans les actions des ASI de la région, soulignant la préoccupation que ces sujets constituent dans notre société, en proie au changement climatique et à ses impacts sur la planète. La loi Oudin-Santini<sup>4</sup> joue un rôle crucial dans cette approche en permettant aux collectivités et aux agences de l'eau de consacrer jusqu'à 1% de leur budget à des actions de solidarité internationale dans ce secteur.

<sup>4</sup> La loi Oudin Santini relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des Agences de l'eau dans le domaine de l'alimentation en eau et de l'assainissement date de février 2005.

Les activités dans les domaines de **la culture, des échanges culturels et de la promotion de la culture d'un pays (33%)** arrivent en 4<sup>ème</sup> position des domaines d'interventions les plus investis. Cela s'explique par la transversalité de ce domaine et du large spectre qu'il recouvre (actions artistiques, cours de langue, actions de sensibilisation à la diversité culturelle, ...).

**L'action sociale (28%) et la santé (28%)** sont surtout investies par des NANO et des MICRO-associations, souvent sans salarié, qui interviennent principalement en Afrique (Madagascar, Maroc, etc.). Elles mènent des actions liées à la santé, la malnutrition ou le bien-être des femmes et des enfants parfois en lien avec des projets de souveraineté alimentaire.

**Les actions de mobilité et de volontariat des jeunes sont également importantes chez 26%** des répondant.e.s qui soulignent que nombre d'activités de mobilité sont menées en Europe, au Maghreb, voire en Asie. Elles bénéficient le plus souvent du soutien du programme européen Erasmus+.

Les interventions axées sur **l'égalité et l'inclusion des femmes ont une place grandissante (22%)**. Près de **23% des ASI de la région investissent le domaine de la formation**.

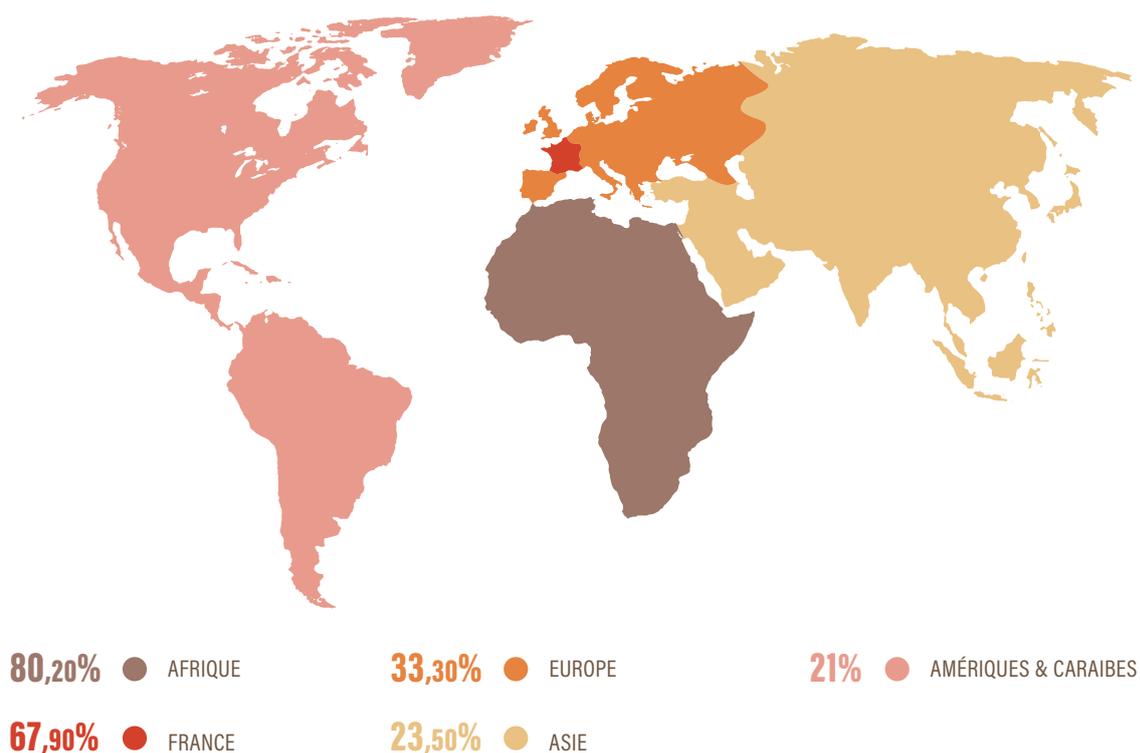
### — Des actions légèrement différenciées selon la taille de la structure

L'Urgence et l'humanitaire comme la Santé sont majoritairement portés par des associations de moins de 130 000€ de budget annuel. L'Éducation arrive en tête des activités menées par les associations, tous budgets confondus - suivie de près par l'ECSI.

## AVEC QUELS TERRITOIRES COOPERENT-ELLES ?

Les actions de coopération et de solidarité à l'international restent le mode d'action privilégié car 31% de l'échantillon intervient uniquement à l'étranger et 60% intervient en France et à l'étranger.

Figure 8 Territoires d'intervention des ASI de la région

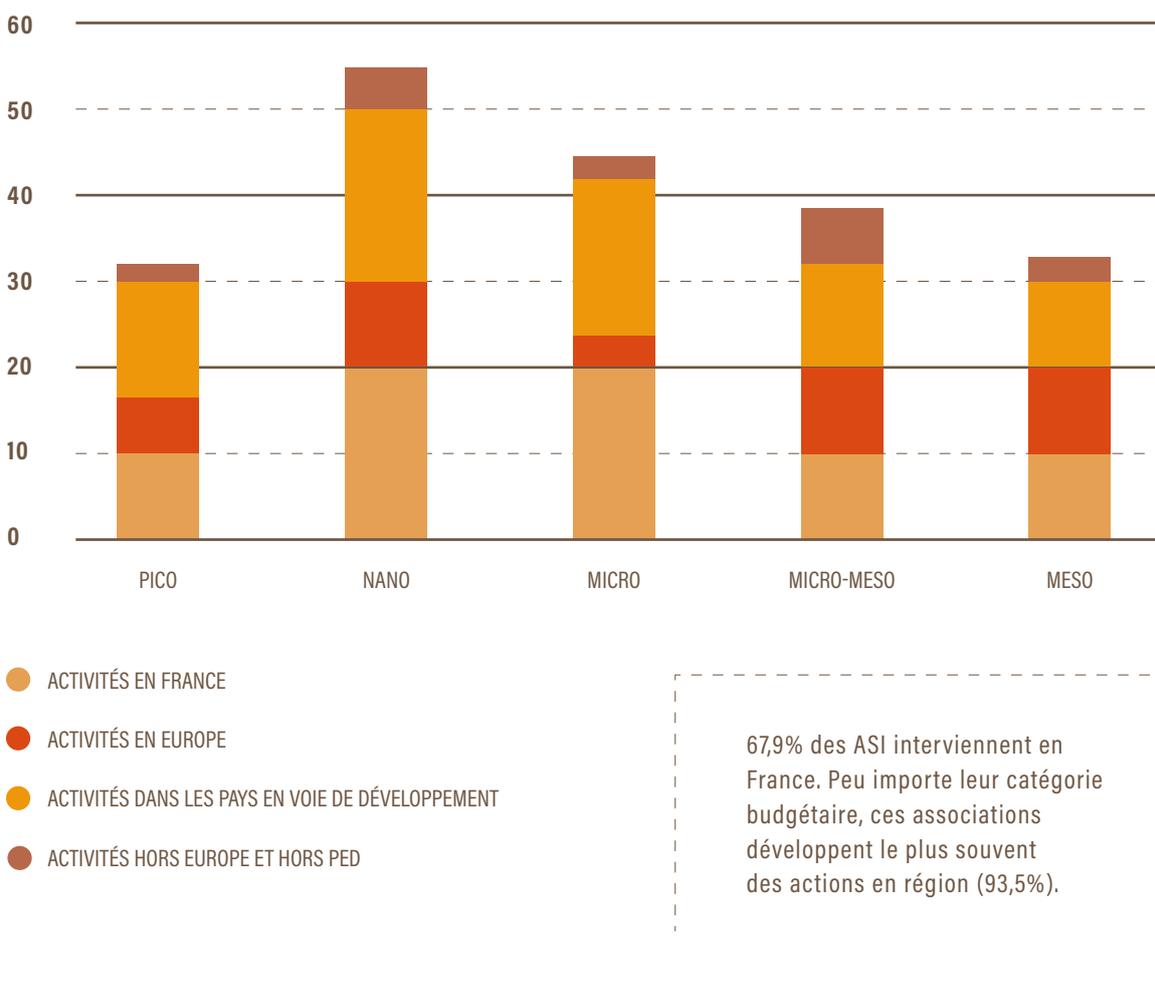


Notre enquête a mis en lumière l'**importance des actions en direction des pays du Maghreb** : le Maroc est le premier pays partenaire. Ces partenariats s'expliquent par l'histoire de la région souvent qualifiée de « trait-d'union entre l'Europe et la Méditerranée », par la multitude de coopérations reliant les collectivités territoriales, par des politiques communes au service du développement régional et par les nombreuses initiatives de la société civile.

Beaucoup d'associations interviennent à **Madagascar** (deuxième pays partenaire) avec des projets concernant l'éducation, l'action sociale et la santé majoritairement. **Les pays du Sahel** sont souvent les pays cibles des interventions des ASI. Elles y rencontrent des difficultés aujourd'hui et celles qui intervenaient au **Mali**, au **Burkina Faso** ou au **Niger** ont souvent dû arrêter leurs projets.

En ce qui concerne les autres continents, environ un quart des actions des ASI de la région (23,3%) sont dirigées vers l'**Asie** (notamment au Laos, Vietnam et Cambodge), tandis que 21% sont orientées vers **les Amériques et les Caraïbes** (en Amérique Latine au Chili, Pérou et Argentine). Dans notre enquête, certaines activités ont également été mentionnées au **Moyen-Orient** (Palestine, Iran et Liban). Environ un tiers des activités des ASI sont menées en **Europe** (33,3%) : de nombreux échanges et actions de volontariat des jeunes sont réalisés en Roumanie, en Italie, en Grèce ou en Allemagne. Les ASI les plus actives en Europe sont celles qui disposent d'un budget supérieur à 50 000€ et qui mènent le plus souvent des actions dans le cadre de programmes européens.<sup>5</sup>

Figure 9 Territoires d'intervention selon les différentes catégories budgétaires d'ASI



<sup>5</sup> Liste complète des pays cibles apparus dans notre enquête (par ordre alphabétique) : Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Cap Vert, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Espagne, Équateur, Géorgie, Grèce, Guinée, Kenya, Inde, Iran, Italie, Jordanie, Laos, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Myanmar, Mongolie, Népal, Niger, Palestine, Pérou, République Démocratique du Congo, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Sri Lanka, Sumatra, Tadjikistan, Tchad, Togo, Tunisie, Ukraine, Vietnam.



## **PARTIE 2** ————— MODÈLES ÉCONOMIQUES



## BUDGETS MOYENS ET COMPARAISONS INTERREGIONALES

Si notre étude révèle la diversité et la richesse du paysage des ASI de la région, il est essentiel d'examiner de plus près leurs capacités et leurs ressources financières. L'enquête révèle un panorama composite, comprenant des associations de différentes tailles en termes de budget annuel.

Tableau 3 Budget annuel moyen des associations pour les 5 dernières années et nombre de salarié-e-s

CATÉGORIE	Budget <sup>6</sup>	Nombre de salarié-e-s	% des ASI concernées
PICO	Moins de 10 000€	0	18%
NANO	Entre 10 000 et 50 000€	0	27%
MICRO	Entre 50 000 et 130 000€	De 0 à 5	27%
MICRO-MESO	Entre 130 000 et 500 000€	De 1 à 15	14%
MESO	Plus de 500 000€	De 5 à plus de 15	14%

Sur l'ensemble des 81 structures répondantes, 72% ont un budget annuel moyen de moins de 130 000€, budget en dessous duquel on parle de porteurs de micro-projets. En comparant avec les autres régions ayant réalisé l'étude, on constate que la part des MICRO-MESO et MESO semble plus importante en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toutefois ce résultat est à nuancer par rapport au nombre de répondant-e-s par région.

Tableau 4 Comparatif de la répartition des ASI par catégories budgétaires et régions d'implantation

CATÉGORIE	Nouvelle-Aquitaine (61 réponses)	Centre-Val de Loire (131 réponses)	Hauts-de-France (77 réponses)	Provence-Alpes-Côte d'Azur <sup>*</sup> (81 réponses)
PICO	39%	51%	47%	19%
NANO	39%	33%	27%	27%
MICRO	10%	8%	12%	27%
MICRO-MESO / MESO	12%	8%	14%	27%

Concernant la présence de salarié-e-s dans les associations, on remarque un palier au-dessus de 50 000€ de budget annuel. Ainsi 44% des répondant-e-s déclarent un effectif de 1 à plus de 15 salarié-e-s. Parmi ces 44%, 8 associations déclarent 1 salarié, 13 entre 2 et 5, 7 entre 5 et 15 et 8 plus de 15. Parmi elles, 19 déclarent disposer de salarié-e-s à l'étranger.

## BUDGET ET ANCIENNETÉ

48% des associations ont été créées il y a plus de 20 ans et 25% entre 10 et 20 ans.

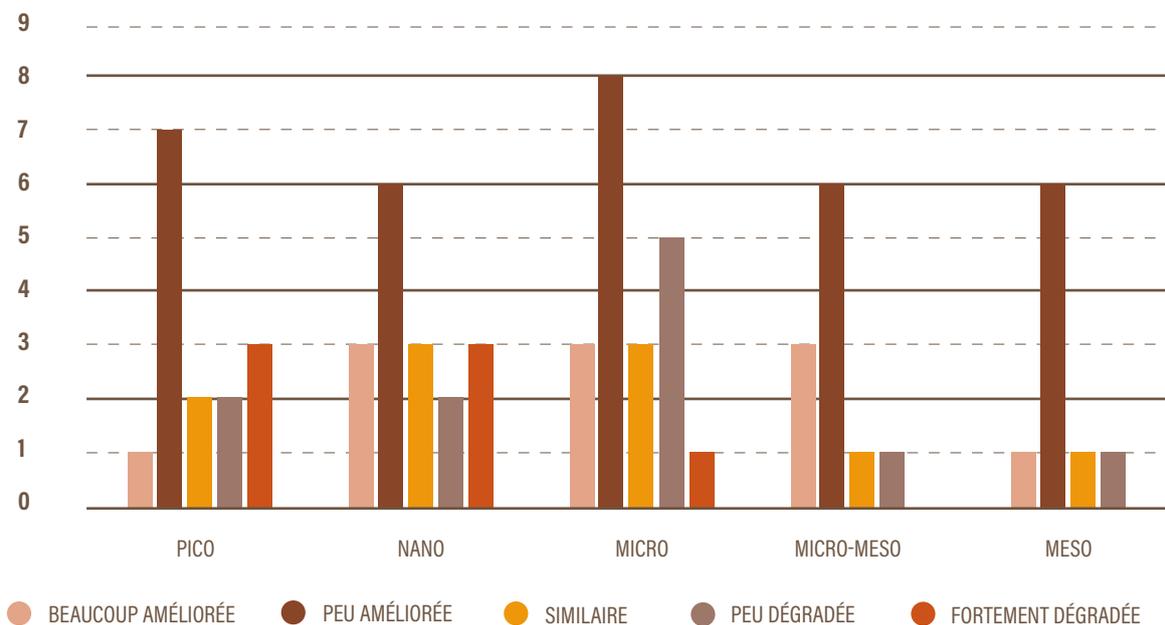
### — Sur les 4 dernières années : des budgets stables

Les ASI de la région apparaissent globalement solides. En effet, 34,6% estiment que le modèle économique de leur association est plutôt solide depuis 4 ans, et 40,7% estiment qu'il est aussi solide qu'il y a quatre ans.

<sup>6</sup> Les fourchettes des budgets annuels ont été définies par SO Coopération sur la base des critères fixés par La Guilde, un des bailleurs référents des porteurs de micro-projets et partenaire de l'étude réalisée en Nouvelle-Aquitaine.

Pour environ 1 répondant-e sur 4, il est perçu comme moins solide. **Les PICO, les NANO et les MICRO-associations sont particulièrement concernées et apparaissent comme les plus fragiles** (budget au-dessous de 130 000€ annuels).

Figure 10 Comment la situation a évolué selon les catégories budgétaires des ASI ?

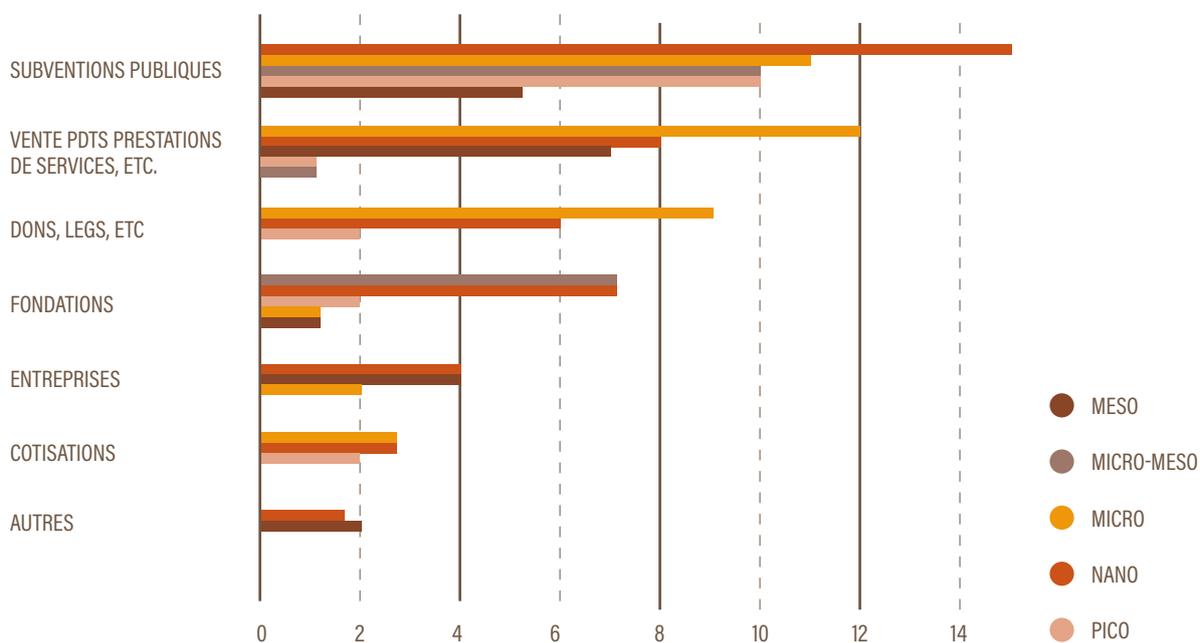


Si une majorité d'ASI de toutes catégories confondues déclarent que leur situation s'est un peu améliorée, 12% des PICO et des NANO et 7% des MICRO constatent plutôt une dégradation de leur situation. Moins de 5% de MICRO-MESO et MESO le constatent également (4 associations).

### ➤ Quel équilibre dans les sources de financement actuelles ?

L'enquête a interrogé la nature des sources de financement qui ont gagné en importance depuis ces 5 dernières années. Pour près de 63% des ASI, ce sont les financements publics qui représentent la source budgétaire prépondérante.

Figure 11 Sources de financement des 5 dernières années selon les catégories budgétaires des ASI



## LES SUBVENTIONS PUBLIQUES

Elles sont prédominantes pour les PICO, NANO et les MICRO-MESO, et une source de financement équivalente avec les prestations de service pour les MICRO et MESO. **Elles se traduisent par des subventions de fonctionnement ou le financement de projets.**

Les ASI qui ne disposent pas de financements publics sont majoritairement des PICO et NANO qui sont dans l'incapacité de répondre aux appels à projets, ce qui peut s'expliquer par différents facteurs, notamment les critères nécessaires pour se positionner (territoires d'intervention, durée d'existence de l'association, manque de compétences ou de temps...).

Les financements publics représentent de 25 à plus de 50% du budget des MICRO. Parmi elles, on peut souligner le nombre croissant de MICRO impliquées dans l'ECSI répondant à des appels à projets nationaux. Enfin, presque toutes les MICRO-MESO et les MESO répondent à des appels à projets. Leurs financements sont pour la plupart nationaux mais peuvent aussi provenir d'institutions publiques locales, départementales ou régionales.

**Environ un tiers des associations dépendent de financements locaux, qu'ils proviennent d'une municipalité, d'un département ou d'une intercommunalité.** Les plus dépendantes étant les MICRO et les NANO. Par ailleurs 8% reçoivent des financements régionaux et près d'une association sur quatre bénéficie d'un financement national.

Si l'on affine **la nature des bailleurs au niveau territorial**, les collectivités locales telles que le Conseil régional, les Conseils départementaux et les métropoles sont les principaux bailleurs. Ces financements se matérialisent le plus souvent sous forme de subventions directes, assurant ainsi un soutien pérenne aux associations. **Il est essentiel de mettre en lumière le rôle central de ce soutien, sans lequel de nombreuses associations ne pourraient tout simplement pas survivre.**

Au niveau national, **le rôle de l'État est également à souligner dans la dynamisation de la coopération internationale**, en particulier à travers le soutien apporté au secteur associatif par l'Agence Française de Développement, qui propose une variété de programmes et d'initiatives. L'intervention de l'État s'étend également au soutien de la CSI à travers les ministères, les services déconcentrés, ainsi qu'une série d'organismes et d'autres mécanismes de financement comme le Fonjep, le FDVA et La Guilde.

**En ce qui concerne les financements de la Guilde dans le cadre du programme micro-projets, près de 22% des ASI ont candidaté au programme et seulement 12,3% ont été financées au cours des trois dernières années : soit 5 MICRO, 3 NANO et 1 PICO.**

On peut aussi souligner le rôle de certains dispositifs spécifiques, comme le 1% eau et assainissement (la loi Oudin Santini). Notre enquête a confirmé l'utilité de ce dispositif mobilisé par 28,3% des répondants. D'autres dispositifs ont été évoqués, tels que ceux concernant les déchets et l'énergie, bien que moins connus et utilisés (3,8% chacun).

## LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

**Seulement 1,2% des répondant-e-s a déclaré disposer de financements européens** et lorsque c'est le cas, il s'agit d'associations ayant plus de 50 000€ de budget annuel (MICRO, MICRO-MESO ou MESO). La part des financements européens mobilisés par les ASI de la région est faible. Les réponses au questionnaire mettent en avant un certain nombre d'obstacles à l'obtention de ces financements :

- Le manque de compétences pour répondre à ces appels à projets.
- La difficulté d'accès à l'information.
- La perception de ces financements comme inaccessibles.

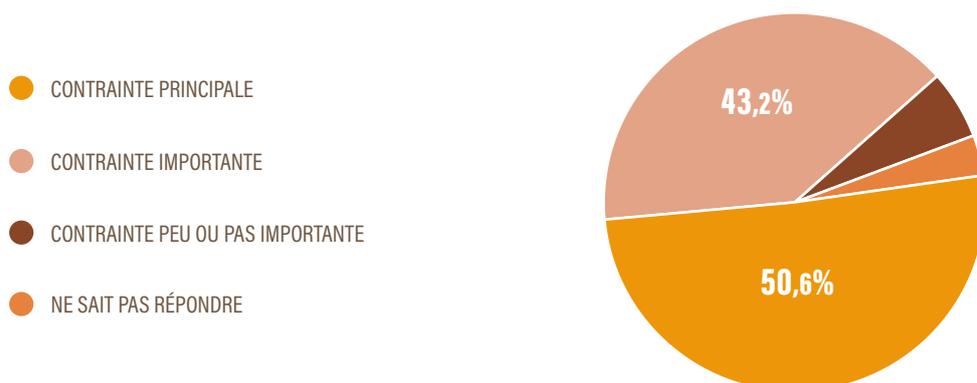
## LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

- **La vente de produits, de prestation de services** pour plus de 33% des ASI elle constitue la seconde source de financement.
- **Les cotisations.**
- **Les fondations et les entreprises** 47% des ASI ont mobilisé des fonds provenant de fondations et 37% ont bénéficié du soutien d'entreprises au cours des 5 dernières années. Ce sont les MICRO et les MICRO-MESO qui enregistrent la part la plus importante de ces financements. Concernant les entreprises, il s'agit souvent de grandes entreprises partenaires comme EDF, la SNCF, Orange,... et leur soutien se manifeste parfois sous la forme de mécénat de compétences plutôt que par une allocation budgétaire directe.
- **Le financement participatif** : Plus de 70% des associations n'y ont pas recours et expliquent ce choix par la complexité de la mise en place de la démarche et le temps nécessaire pour la gérer par rapport aux montants perçus.

### → Les projections pour les années à venir

Il est intéressant de constater que nombreuses sont les associations qui expriment **le désir de collaborer avec le secteur privé** : les fondations pour 66,7% et les entreprises pour 50%. Enfin, environ 60% souhaitent développer leurs relations avec des ministères et autres établissements publics.

Figure 12 Sources de financement des 5 dernières années selon les catégories budgétaires des ASI



**Les problèmes de financement représentent la contrainte la plus importante dans la mise en œuvre des activités des ASI de la région.**

L'enquête a interrogé les associations sur les difficultés rencontrées pour l'accès ou la diversification de leurs sources de financements. Si la communication, le manque de visibilité et de reconnaissance arrive en tête des réponses, le manque de temps et de compétences pour rédiger les demandes de financements est aussi un problème ce qui fait écho au constat du manque de ressources humaines compétentes, particulièrement au sein des associations de petite taille.

**Ainsi, si les opportunités de financement sont multiples, les conditions d'éligibilité et surtout de redevabilité des bailleurs constituent une barrière importante pour des ASI aux ressources humaines très limitées.** Si obtenir des financements est une source d'inquiétude pour l'ensemble des associations, les plus inquiètes sont les MICRO à plus de 18,5% suivies par les NANO à près de 15% et les PICO à plus de 10%.

Près de 40% des personnes interrogées indiquent leur intention de ne pas apporter de changement à leurs activités, tandis que de nombreuses associations expriment le désir d'un nouveau cap. Ce changement se manifeste par une diversification des activités sur le terrain, l'exploration de nouveaux pays d'intervention, la collaboration avec de nouveaux partenaires et une adaptation du mode de travail. Ces ajustements témoignent d'une prise de conscience des évolutions du contexte et soulignent la nécessité d'adaptation pour ces organisations de solidarité internationale. Les problèmes de financement représentent la contrainte la plus importante dans la mise en œuvre des activités des ASI de la région.





# **PARTIE 3** \_\_\_\_\_

## LE FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS

---



## RESSOURCES HUMAINES BÉNÉVOLES

### → Les adhérent-e-s

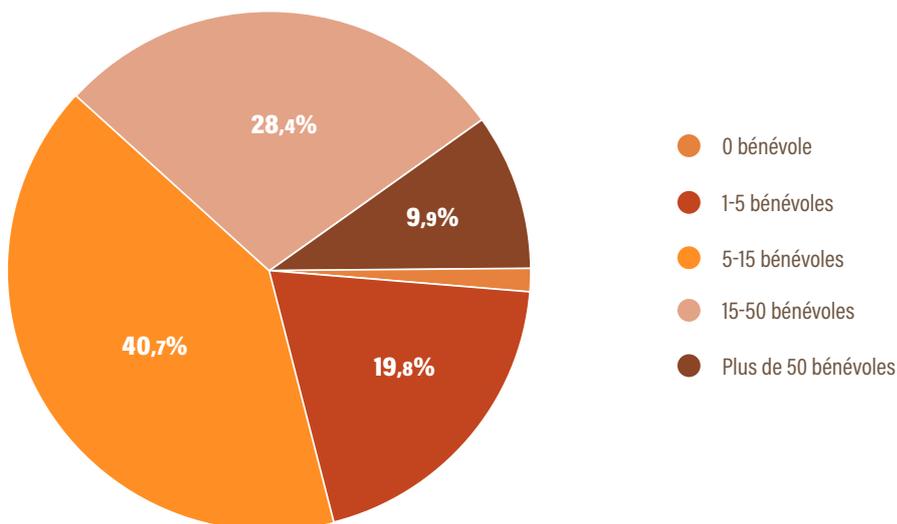
Plus de 90% des associations interrogées ont des adhérent-e-s qui soutiennent leurs projets associatifs en payant une cotisation, mais seules 6% d'entre elles comptabilisent plus de 100 adhérent-e-s. Le nombre d'adhérent-e-s varie en fonction de la taille et de la localisation géographique de l'association.

Selon les entretiens, seule une partie des adhérent-e-s participe à la vie de l'association, en fonction de leur disponibilité, de leurs compétences et de leur savoir-faire. La moitié des associations interrogées maintient un nombre stable d'adhérent-e-s, environ 33% voient leur nombre augmenter, tandis que 16% le déclarent en baisse.

### → Plus de la moitié des ASI reposent entièrement sur le bénévolat

Rares sont les associations qui n'ont pas recours aux bénévoles : plus de 40% de ces associations s'appuient sur un petit groupe de 5 à 15 bénévoles pour accomplir leurs missions.

Figure 13 Nombre de bénévoles participant-e-s au fonctionnement de l'ASI



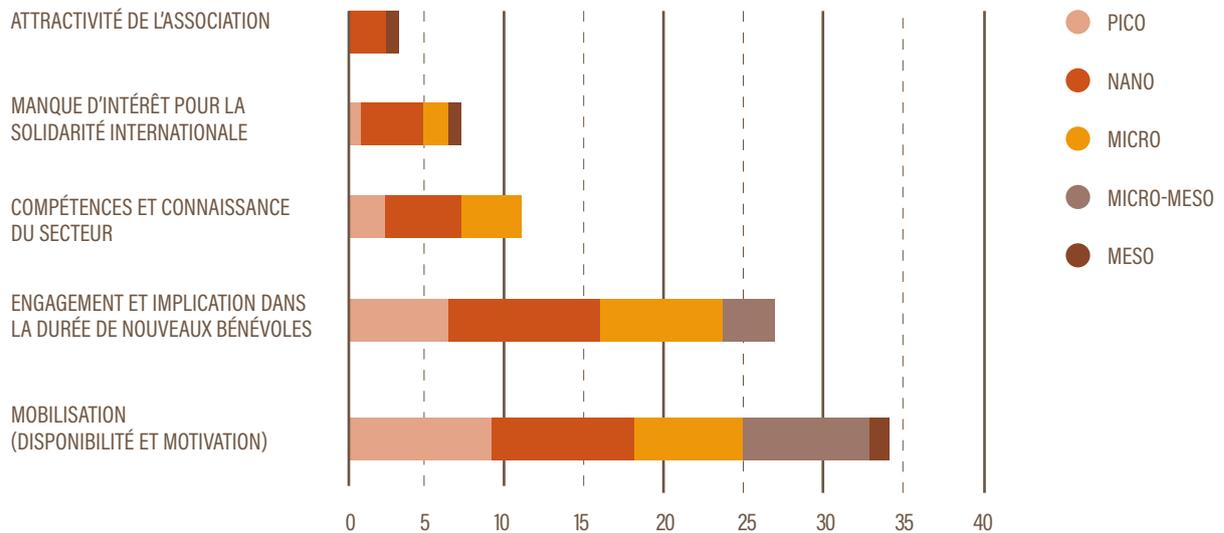
Le questionnaire comme les entretiens ont également permis d'interroger les ASI sur le nombre de bénévoles qu'elles considèrent comme actif-ve-s<sup>7</sup>. Il en ressort qu'elles s'appuient le plus souvent sur un nombre très restreint de personnes : moins de 5 pour 21% d'entre elles. **Ce nombre restreint est à relier avec les sources de financement de ces associations** : en effet, ce sont les les PICO, NANO et MICRO qui comptabilisent le plus de bénévoles, notamment car elles n'emploient pas de salarié-e-s.

<sup>7</sup> Les bénévoles réguliers sont celles et ceux qui interviennent au moins une fois par semaine.

## → Difficultés à recruter : quels obstacles ? quelles solutions ?

Parallèlement, la question du renouvellement des bénévoles est une préoccupation centrale pour les associations interrogées : 58% d'entre elles témoignent de difficultés à les mobiliser. Ces difficultés peuvent être de plusieurs ordres :

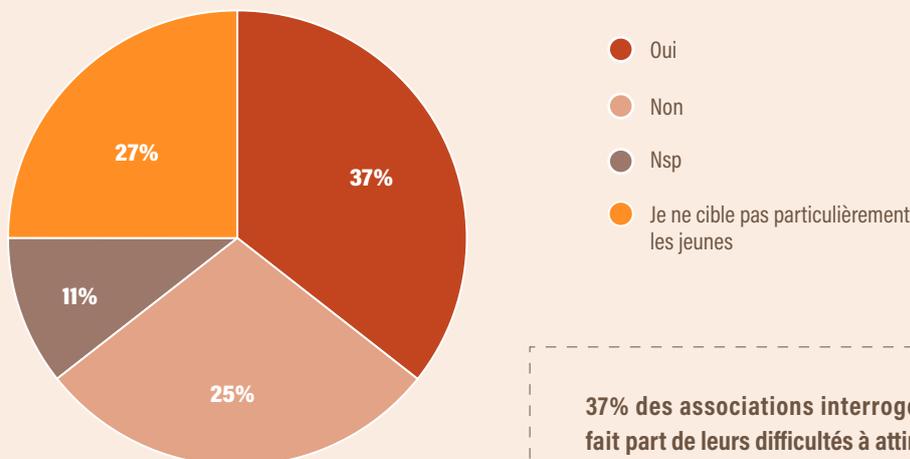
Figure 14 Difficultés rencontrées sur la mobilisation des bénévoles selon les catégories budgétaires des ASI



- **Le manque de mobilisation**, qu'il s'agisse de la disponibilité ou de la motivation des bénévoles (72% des réponses), semble impacter toutes les associations, peu importe leur catégorie budgétaire.
- **L'engagement et l'implication à long terme** de nouveaux bénévoles (60%). En effet, les bénévoles actifs.ves ou étudiant-e-s sont plus difficiles à impliquer sur le long terme du fait de leur faible disponibilité. Dans ce contexte, il est compliqué pour les associations de faire évoluer les sympathisant-e-s vers du bénévolat actif voire s'investir dans la gestion de l'association (bureau ou conseil d'administration).
- **Compétences et connaissance du secteur : la technicisation des projets et la recherche de financements** est un obstacle pour 34% de l'échantillon interrogé. Au-delà de la mobilisation de nouveaux bénévoles, la problématique des associations relève désormais de la recherche de compétences spécifiques.

## FOCUS - FORCES VIVES AU SERVICE DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, OÙ SONT LES JEUNES ?

Figure 15 Difficultés des ASI à mobiliser les jeunes bénévoles



**37% des associations interrogées nous ont fait part de leurs difficultés à attirer les « jeunes »,** regrettant le faible nombre de volontaires parmi les plus jeunes générations, ce qui nous amène à réfléchir sur les évolutions des modes d'engagement et des modalités d'actions.

Les études menées auprès des ASI de Nouvelle-Aquitaine, de région Centre-Val de Loire et des Hauts-de-France font le même constat. Nous avons également souhaité croiser nos résultats avec une étude sur la contribution des jeunes à la vie des associations, menée en 2023 dans le cadre du projet « Place aux Jeunes ! » par Migrations & Développement pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et RESACOOP pour la région Auvergne-Rhône-Alpes afin de formuler plusieurs hypothèses :

- **Les jeunes souhaitant se mobiliser partent de leur projet personnel et montent leur propre structure** qui correspond à leur vision de l'engagement. Cette hypothèse est renforcée par les résultats de l'étude de « Place aux Jeunes ! ». En effet, certaines limites sont évoquées, en termes de structuration (gouvernance rigide, blocage institutionnel) ou de posture (devoir s'imposer face aux personnes âgées, formation des équipes). L'enjeu de la disponibilité (créneaux horaires disponibles, éloignement géographique) peuvent être des freins pour l'acculturation à une association préexistante.
- **Les modes d'actions peuvent différer et s'inscrire de façon plus poreuse entre parcours professionnel et bénévole.**
- **Les jeunes générations s'engagent au profit de causes plus transversales** (climat, égalité de genre,...), avec une importance accordée au fonctionnement collectif.
- La présence de jeunes, bénévoles ou salarié-e-s, apporte à l'association du dynamisme, un regard neuf, des idées nouvelles et de nouvelles compétences (notamment numérique, information et communication).
- Certaines difficultés relèvent également de **stéréotypes sur les jeunes** (culture du zapping, manque d'intérêt, peur des responsabilités, immaturité).

Cette force vive est particulièrement ciblée et en accordant une attention particulière à la contribution des jeunes dans ce secteur, nous avons souhaité **mettre en avant le rôle central qu'ils et elles jouent dans de nombreuses initiatives pour lesquelles leur capacité d'innovation et leur dynamisme est un atout.** Ce constat est également soutenu par la mise en place de divers programmes d'engagement et de mobilité internationale à destination des jeunes en partenariat avec des associations.

## LA GOUVERNANCE

### → Une gouvernance satisfaisante ?

La gouvernance est jugée dans l'ensemble satisfaisante pour les associations qui considèrent à 83% qu'elle contribue à l'orientation de la stratégie de leur structure et à 76% que ses membres se réunissent régulièrement. À noter cependant que ces appréciations nous ont été formulées par des membres de ces mêmes instances de gouvernance pour la moitié des structures, biaisant de fait le regard critique qui peut être porté.

Lors des entretiens, certaines réflexions ont été partagées sur **un nouveau mode de fonctionnement orienté vers une gouvernance partagée**, notamment auprès d'associations plus jeunes. Il s'agirait d'impliquer davantage les adhérent-e-s dans la gestion et la prise de décisions. Une restructuration et une division des tâches pour engager la responsabilité de plusieurs personnes permettrait de favoriser un sentiment d'appartenance et de créer un cadre d'action avec des objectifs partagés.

### → Une lassitude des bénévoles dirigeant-e-s

Certain-e-s Président-e-s ont exprimé le sentiment de devoir tout gérer seul-e-s, de prendre des décisions importantes parfois sous pression et ressentent **le besoin d'insuffler du changement**. Cet effet de concentration de la charge de travail sur les dirigeant-e-s associatif-ve-s est à relier à la difficulté à mobiliser des bénévoles sur des missions à responsabilités et dans la durée au sein de l'association.

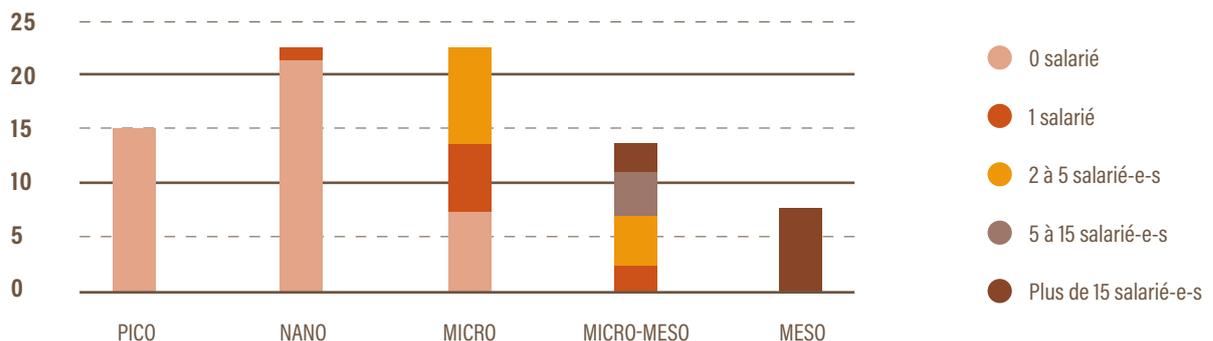
Ainsi, plus qu'un manque d'engagement, **l'enquête témoigne davantage de problématiques récurrentes relatives au fonctionnement pyramidal des associations et d'un besoin de fonctionnement davantage collégial afin de mobiliser de façon plus équitable les charges de travail et de limiter l'effet de concentration des tâches de fonctionnement sur la présidence**.

### → Un renouvellement mécanique

La question de **la transmission de responsabilités** a été soulevée à plusieurs reprises. Bien que les Conseils d'Administration soient renouvelés dans 32% des cas, cela semble parfois se faire mécaniquement et sans débat préalable, avec réélection des individus. Il en est de même pour le rôle de Président-e qui n'est pas ou peu renouvelé régulièrement dans 71% des cas.

## RESSOURCES HUMAINES SALARIÉES

Figure 16 Nombre de salarié-e-s selon les catégories budgétaires des ASI



De manière assez intuitive, **l'étude confirme que la présence de salarié-e-s est corrélée au budget de la structure**. On remarque en croisant les territoires d'intervention des MICRO-associations que ce sont celles qui mènent des activités en France, et plus généralement d'ECSI, qui ont au moins un-e salarié-e : sur 13 employeuses, 12 portent des projets en France.

Certaines associations expriment le désir d'accroître leurs effectifs : sur les 81 interrogées, **23 envisagent de recruter un ou plusieurs salarié-e-s dans les trois années à venir**. Il est cependant important de souligner que seules les MICRO, MICRO-MESO et MESO-associations ont exprimé ce souhait. En effet, ces intentions dépendent des ressources financières disponibles ou mobilisables, et en particulier des financements de projets.

La plupart des associations dépendent d'appels à projets pour financer leurs activités, réservant seulement une part limitée de leur enveloppe budgétaire globale aux ressources humaines. Sur les 36 structures employeuses interrogées, 10 font état d'un turn-over important au sein de leur structure et évoquent plusieurs pistes d'explication :

- Des financements à durée déterminée pour l'emploi de salarié-e-s (PEC, CUI, CDD).
- Un manque de perspectives d'évolutions professionnelles et une charge de travail importante.
- Des niveaux de salaire bas.

Le cas des associations ayant des ressources humaines dans les pays d'intervention est minoritaire : plus de 75% des ASI ayant répondu à notre enquête n'ont pas de personnel à l'étranger.

## FOCUS - LA PLACE DES FEMMES DANS LES ASI

Notre enquête a mis en lumière une situation particulière concernant les femmes au sein des ASI de la région. Sur les 27 entretiens réalisés avec des associations, nous avons noté la répartition suivante : 10 hommes et 4 femmes occupant des postes de Président-e-s, 4 hommes et 3 femmes assumant des rôles de Directeurs-trices, et 1 homme ainsi que 5 femmes occupant d'autres postes salariés au sein des ASI.

**La plupart des Présidentes que nous avons rencontrées sont à la tête de petites structures qui reposent souvent sur le bénévolat, tandis que le nombre d'hommes occupant des postes de Président ou de dirigeant au sein d'associations plus conséquentes est nettement supérieur. Les femmes occupent fréquemment des postes de direction au sein d'associations axées sur des thématiques sociales et culturelles, ou sont responsables de projets dans ces domaines, tandis que les hommes sont davantage impliqués dans des projets liés à l'énergie, à l'assainissement, à l'environnement ou au développement local.**

## LES DISPOSITIFS DE RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

### → Stages et volontariats

L'emploi de contrats de volontaires en Service Civique, de volontaires internationaux et de stagiaires se présente parfois comme **une opportunité au sein de nombreuses associations**. 56% d'entre elles ont déjà mobilisé un-e volontaire ou un-e stagiaire. Il est important d'ajouter que sur ces 45 structures, 30 sont employeuses : ce type de dispositif reste peu mobilisé par les structures bénévoles, notamment en raison des questions d'encadrement que nécessitent ce type de contrat.

### → Mécénat de compétences

**Le mécénat de compétences reste un dispositif mobilisé à la marge par les associations** : 74% d'entre elles ne l'ont jamais utilisé. Les analyses montrent que pour 50% de ces dernières, le principal frein à sa diffusion est la méconnaissance du dispositif et les autres ne sont pas en mesure de se l'approprier. Les ASI qui y ont recours sont majoritairement des associations ayant un budget annuel supérieur à 130 000€ sur des fonctions support comme la recherche de fonds, la communication, le marketing, l'administration et la comptabilité et dans 14% des cas sur des missions de coordination et de gestion de projets.



Crédit photo : IPD - Michel Jégou

## **PARTIE 4** ———

# PARTENARIATS ET DYNAMIQUES DE RÉSEAUX

---



Crédit photo : IPD - Sylvie Fanchette

## DES PERSPECTIVES POUR LES PARTENARIATS

Les résultats de l'enquête indiquent que :

- 25% des associations ont vu leurs partenaires changer ces 10 dernières années.
- 30% des associations ont vu leurs partenaires changer ces 5 dernières années.
- **37% des partenariats n'ont pas changé depuis 10 ans. Parmi les 30 associations l'ayant affirmé, 24 ont un budget inférieur à 130 000€. Ce sont également les plus représentées lorsqu'on les interroge sur leurs difficultés à trouver de nouveaux partenaires.**

Les entretiens menés ont aussi révélé que la mise en place de partenariats efficaces et de confiance constitue souvent un défi et parfois un problème sensible pour les ASI de la région. **L'impact de la pandémie sur les ASI est aujourd'hui limité : l'enquête a davantage révélé le résultat des multiples crises actuelles, qu'elles soient sanitaires, environnementales, géopolitiques, énergétiques ou économiques, ainsi que les récents conflits tels que ceux qui touchent l'Ukraine et la Palestine.**

Figure 17 Impacts des crises (sanitaire, environnementale, géopolitiques, énergétique) sur les ASI

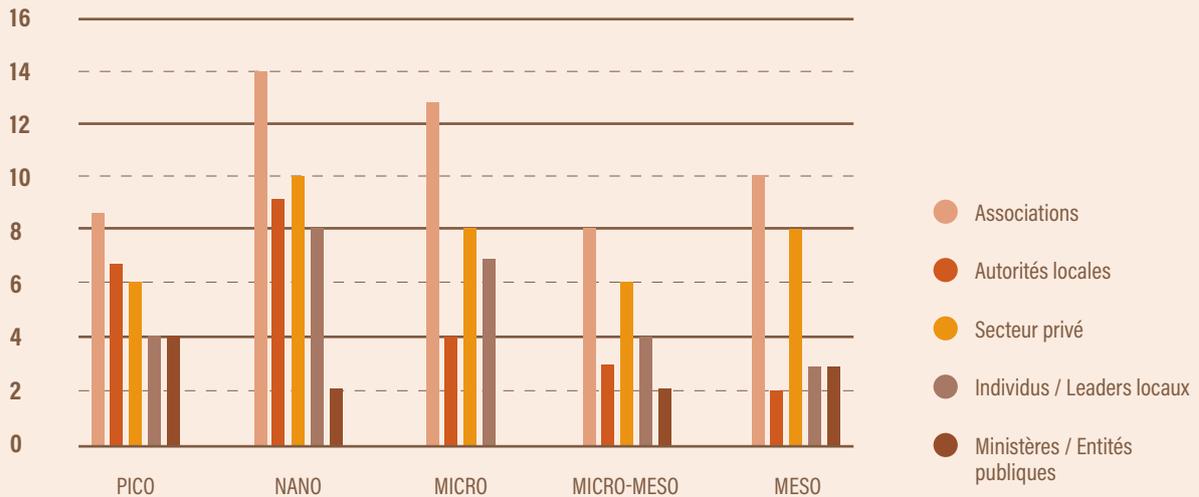


En réponse à la question « Quel impact la multiplication des crises de notre époque (sanitaires, environnementales, géopolitiques, énergétiques...) pourrait avoir sur la vie de votre association ? », on peut noter que 46 associations de l'échantillon analysé identifient des difficultés croissantes à mettre en œuvre des activités à l'étranger. Parmi les trois principales difficultés pressenties, 26 évoquent le contexte géopolitique (pour 23 d'entre elles, le territoire d'intervention se situe en Afrique et pour les 5 dernières au Moyen-Orient). Ce sont les NANO, MICRO et MESO-associations créées il y a plus de 20 ans qui sont les plus nombreuses à exprimer cette crainte : on peut formuler l'hypothèse que le recul dû à l'expérience leur permet d'évaluer ce risque.

## FOCUS - LES PARTENARIATS À L'ÉTRANGER

**75 ASI sur 81 répondantes mènent des actions à l'étranger au titre de leur activité principale ou secondaire.** Leurs partenaires sont en premier lieu des associations (85%), des collectivités locales (58%), des ministères ou des entités publiques (40%), des individus/leaders important-e-s dans leurs communautés, comme les chefs de village (37%). Bien qu'en plus faible proportion, l'enquête révèle que les structures privées à l'étranger (fondations ou entreprises) représentent près de 25% des partenaires.

Figure 18 Types de partenariat selon les catégories budgétaires des ASI



**La conception de projets et les missions sur le terrain sont le mode d'action prédominant pour 70% des ASI.** La participation à des projets d'autres partenaires et le financement des acteurs locaux dans les pays en développement arrivent en seconde place et représentent plus de 44% des modes d'action. Si l'on observe le mode d'action selon le type d'acteurs, nous remarquons que pour tous types d'acteurs confondus, la conception des projets est le mode d'action le plus fréquent, particulièrement pour les MICRO, les PICO et les NANO. L'envoi de matériel est surtout opéré par les MICRO et les NANO.

Plus de 8 associations sur 10 (83%) construisent conjointement les projets avec leurs partenaires, tandis qu'un peu plus de 3 sur 10 élaborent seules leurs projets. **Cette tendance reflète un mode de coopération en co-développement, à la recherche d'un modèle de travail tenant compte de la réalité des bénéficiaires et davantage partenarial.**

## PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAUX

### — Intégration à des dynamiques de réseaux

Tandis que 86,4% des associations de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont intégrées dans des dynamiques de réseaux, 11% ne font partie d'aucun réseau. Il apparaît que la majorité de ces réseaux (64,3%) sont à ancrage régional, 38,6% national et 28,6% international, une plus faible proportion est à ancrage local. Parmi celles qui adhèrent à des réseaux à dimension nationale, ce sont les MESO qui sont les plus nombreuses à près de 43%, suivies par les MICRO.

Sur l'ensemble des répondant-e-s dont les structures adhèrent à des réseaux, 77% se déclarent satisfait-e-s. L'appui recherché auprès de ces réseaux est, par ordre d'importance :

- L'information et les échanges.
- Le renforcement des capacités.
- L'accès aux financements.
- Des partenaires d'actions communes.

Les fonctions de plaidoyer et de mutualisation de moyens ne constituent pas des priorités dans leur adhésion à ces réseaux.

## FOCUS SUR TERRITOIRES SOLIDAIRES

### → Relations avec Territoires Solidaires

Près de 79% des structures interrogées qui sont intégrées dans des dynamiques de réseaux sont adhérentes à Territoires Solidaires. La diffusion du questionnaire par les canaux de Territoires Solidaires induit un biais.

Figure 19 Relations des ASI avec TS



Sur l'ensemble des associations interrogées, 51% sont adhérentes au réseau, 44% ont des contacts réguliers ou occasionnels et 5% n'ont aucun contact.

Si Territoires Solidaires semble bien connu des associations, **l'adhésion ne va pas de soi pour un certain nombre d'entre elles :**

- 10 avancent le fait qu'on ne leur a jamais demandé.
- 4 ont besoin d'éclaircissements sur les avantages de l'adhésion.
- 2 n'ont pas les moyens de régler les frais de cotisation.

Parmi les activités les plus prisées par les répondant-e-s, on retrouve dans l'ordre :

- Les temps d'informations autour de dispositifs et de financements.
- Les formations.
- Les rencontres et temps de mise en réseau.
- Les projets coordonnés par TS (appel à projet CONCERTO, ISI/JSI-VVSI...).
- Les groupes de travail.
- Les accompagnements individuels.

**On remarque que ce sont les PICO, NANO et MICRO-associations qui ont tendance à participer le plus aux initiatives proposées par Territoires Solidaires.** Nous avons demandé à l'échantillon de les noter de 0 à 10 et de commenter les notes les plus basses :

- Les 6 associations qui ont donné une note entre 2 et 5 évoquent soit **une concentration de l'activité du réseau à Marseille, soit un manque de répondant de la part de l'équipe aux diverses sollicitations.**
- Les autres associations sont globalement très satisfaites car 32 d'entre elles ont donné une note au-delà de 9 à leurs expériences au sein du réseau.

D'une première analyse globale des appréciations, on peut noter que **la fonction première de diffusion de l'information correspond aux attentes des membres** : 78% des ASI ont une vision positive voire très positive de ce travail. **Les missions de mise en réseau et de renforcement de capacités des associations** sont également jugées positivement à 60% pour chacune. **La vision de la fonction d'accompagnateur (43%) et de facilitateur d'accès aux financements (59%)** est également positive pour les associations ayant répondu à l'étude. Il est tout de même important de préciser qu'un certain nombre d'entre elles sont déçues par cette mission du réseau : en effet, Territoires Solidaires est souvent sollicité par des associations de moins de 2 ans d'ancienneté, souvent trop jeunes pour accéder à un certain nombre de financements. Il pourrait également être intéressant de mieux mettre en avant cette mission d'accompagnateur car 34 structures ont répondu ne pas la connaître.

54% des ASI n'étaient pas en capacité d'apprécier **la fonction de représentation et de défense des membres** de Territoires Solidaires et 21% d'entre-elles en sont déçues. Si cet enjeu n'a pas été formulé comme une attente des ASI interrogées, ce chiffre est néanmoins à mettre en lien avec l'apport à préciser de l'adhésion et la plus-value de l'appartenance au réseau. On peut préciser que le rôle d'un RRMA est davantage d'accompagner l'ensemble des acteurs du territoire dans la construction de leurs projets et dans leur posture dans le champ de la solidarité internationale. Il vise à porter la diversité des voix de la CSI plutôt que de construire un discours homogène pour l'ensemble des acteurs, en particulier compte tenu de sa composition multi-acteurs.

---

# CONCLUSION

---

## QUE PEUT-ON RETENIR DE LA SITUATION DES ASI EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ?

**La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte plus de 600 ASI, reflétant un fort engagement en faveur de la coopération et de la solidarité internationale.** Leurs actions impliquent des individus actifs dans tous les départements, avec une concentration significative dans les Bouches-du-Rhône et les zones urbaines. Principalement constituées d'associations locales établies de longue date, ces ASI sont souvent de petite taille, et seule une minorité de leurs adhérent-e-s est considérée comme active.

Elles interviennent dans de nombreux domaines d'action et on peut souligner **une augmentation des initiatives d'ECSI où elles ciblent particulièrement les jeunes. Les actions de coopération et de solidarité à l'international restent leur mode d'action privilégié.** Leurs partenaires à l'étranger sont en premier lieu des associations et des autorités locales et sont plus ou moins stables et durables. Les activités menées par ces associations ont lieu en grande majorité en Afrique puis dans le Sud de l'Europe avec de nombreuses actions portées dans le cadre de programmes européens d'échanges et de mobilité des jeunes. Celles qui interviennent en France déploient des activités à plus de 90% en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Les financements publics représentent la part la plus importante leurs budgets et sont prédominants pour les petites associations.** Moins de la moitié des ASI a déjà mobilisé des fonds privés ; ce sont les MICRO et les MICRO-MESO qui enregistrent la part la plus importante de ces financements. Les subventions publiques sont d'une importance cruciale pour l'ensemble des associations mais l'enquête met en évidence la capacité limitée d'un certain nombre à répondre aux appels à projets et la méconnaissance des financements disponibles.

L'exigence de redevabilité imposée par les bailleurs comme les formalités administratives apparaissent comme trop complexes et le manque de temps et de ressources pour les associations rend le processus de soumission de dossiers particulièrement difficile. Les bailleurs, avec leurs exigences, apparaissent parfois loin de la réalité sur le terrain. **Les problèmes de financement représentent la contrainte la plus importante dans la mise en œuvre des activités des ASI de la région, les plus inquiètes à ce sujet sont les petites associations.**

**La plupart des associations n'ont pas de salariés et reposent largement sur le bénévolat.** Dans les cas où des salarié-e-s sont présent-e-s, il s'agit d'un nombre limité et polyvalent. Les défis liés aux ressources humaines touchent toutes les catégories d'associations et sont principalement liés au manque de financement. Le bénévolat joue un rôle fondamental dans la vie des associations et leurs activités. Cependant pour les petites associations, un des défis réside dans leur véritable implication, dans un contexte où un grand nombre ne dispose pas des compétences nécessaires pour répondre aux exigences des bailleurs. **Leur mobilisation, en particulier celle des jeunes qui pourraient apporter des compétences essentielles et de nouvelles perspectives, apparaît comme un enjeu important dont une des solutions pourrait être une approche intergénérationnelle.**

La gouvernance des associations est jugée dans l'ensemble satisfaisante pour les associations. Certaines ont cependant engagé une réflexion sur **la recherche d'un nouveau modèle de gouvernance** et d'autres se questionnent sur la suite, pour assurer la pérennité de leur association.

## LES ASI ISOLÉES

### TERRITOIRES DE COOPÉRATION

Pays en développement, prédominance du continent africain.

### MODE D'ACTION

Les relais sur les territoires de coopération sont plus ou moins stables et durables et elles ne recherchent pas de nouveaux partenaires.

### CRÉATION

A l'initiative d'une personne ayant une histoire avec le pays d'intervention (issue de la diaspora ou ayant tissé des liens dans le pays).

### FINANCEMENT

Subventions, dons, cotisations, vente de services ou de produits. Certaines peuvent s'appuyer sur un réseau de bénévoles qui leur permet d'avoir un budget dépassant les 10 000€ mais la plupart ne dépasse pas ce seuil. Les petites subventions locales sont parfois vitales.

### FONCTIONNEMENT

Nombre restreint de bénévoles et difficultés à en mobiliser de nouveaux (notamment les jeunes). Difficulté à renouveler leur gouvernance, surtout la présidence souvent assurée par le fondateur ou la fondatrice.

### NIVEAU D'INQUIÉTUDE

Élevé.

### RÉSEAUX

Elles sont peu impliquées dans les collectifs existants et sont demandeuses d'un accompagnement individuel.

### EN RÉSUMÉ

Les isolées manquent cruellement de ressources humaines et de compétences. Pour ces raisons, elles ne répondent pas aux appels à projets et manquent d'informations.

**Elles sont nombreuses en Provence-Alpes-Côte d'Azur (environ 26% de celles que nous avons rencontrées) et ont besoin d'une forte redynamisation.**

## LES ASI BATTANTES

### TERRITOIRES DE COOPÉRATION

Pays en développement et France.

### MODE D'ACTION

Seules, elles interviennent en région en ECSI et portent des projets innovants.

### FINANCEMENT

Subventions locales et parfois appels à projets. Leurs budgets se situent entre 50 000€ et 130 000€.

### FONCTIONNEMENT

Petites structures organisées ayant parfois 1 à 5 salarié-e-s faisant face à un turn-over important dû à la précarisation des contrats de travail. Les équipes sont souvent surchargées par les exigences croissantes des bailleurs. Elles sont aidées par un petit nombre de bénévoles qui les accompagnent parfois sur des missions transversales.

### NIVEAU D'INQUIÉTUDE

Moyen.

### RÉSEAUX

L'appartenance aux réseaux est une opportunité importante pour elles, notamment pour l'accès aux financements.

### EN RÉSUMÉ

Les battantes bénéficient souvent d'un ancrage local et/ou de fortes capacités de leadership d'une personne. La motivation et l'enthousiasme de leurs équipes sont leurs ressources fondamentales. Leurs ressources financières et humaines sont instables.

**Ce sont les associations les plus représentées en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (environ 51%).**

## LES ASI OUVERTES ET PARTENARIALES

### TERRITOIRES DE COOPÉRATION

Multiples pays en développement et France.

### MODE D'ACTION

Elles ont plusieurs partenaires sur leurs territoires de coopération. Elles sont souvent expertes d'un domaine en particulier (énergie, santé ...).

### FINANCEMENT

D'un budget supérieur à 130 000€ et au-delà de 500 000€, elles font appel à des financements publics nationaux et internationaux (notamment de l'UE). Les financements privés occupent une part importante de leurs ressources.

### FONCTIONNEMENT

Dotées d'équipes salariées solides, elles font également appel à des stagiaires et des services civiques en renfort.

### NIVEAU D'INQUIÉTUDE

Moyen.

### RÉSEAUX

Elles participent activement dans les réseaux qui représentent pour elles des lieux d'échange et des sources d'information.

### EN RÉSUMÉ

Elles ont de nombreux partenaires et sont à la recherche d'opportunités. Elles peuvent compter sur les compétences de leurs ressources humaines et sont compétitives à l'heure où la professionnalisation du secteur de la coopération et de la solidarité est de plus en plus importante.

**Elles sont majoritairement implantées à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône et représentent 23% des associations rencontrées.**

## DES CONTRAINTES COMMUNES IDENTIFIÉES

En comparaison avec les études menées par So Coopération (Région Nouvelle Aquitaine, 2021) et Centraider (Région Centre, 2022), **plus de 2/3 des ASI de la région déclarent que leur situation est plus ou aussi solide qu'il y a 4 ans, avant le début de la pandémie. Parmi celles qui apparaissent le moins solides, nous retrouvons celles qui ont un budget inférieur à 130 000€.**

L'État des lieux montre une situation teintée d'optimisme mais a révélé l'impact des multiples crises actuelles, qu'elles soient sanitaires, environnementales, géopolitiques, énergétiques ou économiques, ainsi que les récents conflits tels que ceux qui touchent l'Ukraine et la Palestine.

Les ASI citent différentes contraintes auxquelles elles s'attendent à être confrontées dans les années à venir. Leur hiérarchisation varie selon la taille de la structure et concernent :

- **Les difficultés à mettre en œuvre des activités à l'étranger** et en lien direct les difficultés de mobilité. Ce sont les associations les plus anciennes qui expriment le plus fortement cette crainte.

- **Les financements** représentent la problématique principale actuelle des associations et un sujet d'inquiétude pour le futur, particulièrement des MICRO, des NANO et des PICO. Si les opportunités de financement sont multiples, les conditions de redevabilités des bailleurs apparaissent comme de plus en plus compliquées et constituent une barrière importante pour des ASI aux ressources humaines limitées.

- **Les ressources humaines et leurs compétences** : l'enquête révèle des associations dépendantes d'un noyau dur de bénévoles ou d'un petit nombre de salarié-e-s très polyvalent devant assumer de multiples responsabilités. Le manque de salarié-e-s et la difficulté à mobiliser des bénévoles avec des compétences adaptées et engagés dans la durée révèle le besoin global de compétences et de formations.

- **La mobilisation des bénévoles**, la question de leur renouvellement est une préoccupation centrale pour plus de la moitié des ASI qui insistent également sur la difficulté à attirer des jeunes.

De nombreuses ASI interrogées ont exprimé **le désir d'un nouveau cap**. Ce changement se manifeste par une diversification des activités sur le terrain, l'exploration de nouveaux pays d'intervention, la collaboration avec de nouveaux partenaires, et une adaptation du mode de travail. Ces ajustements témoignent d'une prise de conscience des évolutions du contexte et soulignent la nécessité d'adaptation pour ces organisations de solidarité internationale pour changer d'échelle et sécuriser ce changement.

## DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

**Les associations de solidarité internationale recouvrent une diversité de profils, de modalités d'actions, de fonctionnement, d'historiques et de rapports aux territoires.** Territoires Solidaires, en tant que réseau régional multi-acteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a pour but d'accompagner ces acteurs en tenant compte de leurs spécificités et en favorisant un maillage territorial bénéfique à l'ensemble. Cette étude intervient dans un contexte de réflexion du réseau sur l'évolution de ses services aux différentes catégories d'acteurs et notamment des porteurs de projets associatifs.

**L'ambition de cette étude était de mettre en lumière la diversité des ASI, d'en dresser une typologie afin de proposer des parcours d'accompagnement adaptés aux besoins, aux enjeux et moyens de chaque structure. Elle permet d'ores et déjà de formuler des propositions concrètes pour l'avenir au premier plan desquelles rendre plus visible les services de Territoires Solidaires. En effet, l'enquête révèle une connaissance partielle de l'offre de services de Territoires Solidaires, notamment pour les non adhérents, qu'il s'agisse de l'accès à l'information sur les dispositifs financiers mobilisables, des formations, des outils facilitant l'offre et la recherche de partenaires, de compétences, ...**

<b>Sur ses actions</b>	<b>Accompagnement des projets</b>	<p>Appui à la recherche de financements et de partenaires, avec un focus sur les financements européens.</p> <p>Proposer de nouveaux modules de formation : l'engagement des jeunes dans la solidarité internationale, la communication (dont la manière de rendre lisible son projet) en s'appuyant si nécessaire sur des partenaires.</p> <p>Développer des ateliers collectifs d'écriture de projets.</p> <p>Être opérateur de projet dans lesquels les membres peuvent participer.</p>
	<b>Accompagnement des structures</b>	<p>Aider les associations à capitaliser des résultats, valoriser et évaluer les actions menées au service de leurs plaidoyers respectifs.</p> <p>Accompagner la recherche de nouveaux modèles de gouvernance et développer une stratégie d'animation de la communauté de bénévoles afin de les mobiliser dans la durée.</p> <p>Sensibiliser la population et en particulier les jeunes à l'engagement dans la coopération et la solidarité internationale, à travers l'organisation d'initiatives spécifiques : campagnes thématiques par exemple, appui et partenariat avec les structures jeunesse.</p> <p>Organiser des espaces de dialogue intergénérationnel et le mentoring des bénévoles des ASI.</p> <p>Accompagner la mutualisation de compétences transversales (ex. informatique, communication).</p>
	<b>Mise en réseau</b>	<p>Organiser un évènement annuel favorisant la rencontre entre les porteurs de projets.</p> <p>Proposer des temps d'échanges sur les enjeux de la solidarité internationale et organiser le plaidoyer auprès des autorités territoriales pour valoriser l'action des ASI pour sécuriser et renforcer l'aide publique à la coopération et la solidarité internationale.</p>
<b>Sur son fonctionnement</b>		<p>Organiser plus d'initiatives hors de Marseille.</p> <p>Davantage de présence de l'équipe sur le terrain.</p>



# TERRITOIRES SOLIDAIRES

RÉSEAU DES ACTEURS  
DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE  
DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

